

# COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CCAS DU 3 SEPTEMBRE 2020 A 18 H 00

**Président de séance** : GAMARD Philippe

**Présents** : CŒUR Martine ; PAULIN Pascale ; CORAILLER Andrée ; MECHREF Houria ; ANDRE Jean-Claude ; BOISSIN Claudine ; TOUSSAINT Elisabeth ; CAZALET Pierrette ;

**Procuration** : /

**Absents** : LOGET Michel ; AURILIO Gislaine ;

**Secrétaire de séance** : PAULIN Pascale

-----

Monsieur le Président de séance ouvre la réunion de la Commission Administrative à 18h06.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du 25 juin 2020.

## **1/ DESIGNATION DU CANDIDAT AU PERMIS CITOYEN**

Vu la délibération n° 010/2012 du 3 octobre 2012 créant la bourse au permis de conduire et approuvant les modalités techniques et financières d'attribution,

Vu la délibération n° 008/2013 déterminant le nombre de candidats en fonction des crédits votés sur le budget primitif de l'année en cours.

Vu les dossiers de candidatures reçus par le CCAS ;

La Commission Administrative après avoir analysé les dossiers de candidature et après en avoir délibéré décide de désigner le candidat à la bourse au permis citoyen.

En contrepartie, le bénéficiaire de la bourse s'engage à réaliser une action bénévole au sein d'une structure d'accueil (mairie, périscolaire ou associations) pour une durée de 60 heures.

**Voté à l'unanimité – 9 voix pour.**

Mme Martine CŒUR présente le nouveau dispositif ORNIKAR.

Trois formules de bourse au permis sont retenues :

- Formule conduite et code en ligne : 300 € et 30 H au service de la commune
- Formule conduite classique,
- Formule conduite accompagnée

Maintien de la convention avec les 2 auto-écoles de Bagnols-sur-Cèze et Villeneuve-les-Avignon : bourse de 500 € et 60 H à effectuer pour la municipalité.

## **2/ SUBVENTION A L'ASSOCIATION ASP DU GARD**

Monsieur le Président informe le Conseil d'Administration d'un courrier reçu de l'association ASP du GARD sollicitant une subvention pour les aider dans leurs actions.

Considérant que cette association accompagne les personnes en fin de vie qui se trouvent en soins palliatifs.

Considérant qu'il convient de prendre en compte les besoins financiers de cette association,

Le Conseil d'Administration,

➤ **DECIDE** de verser la somme de 100 € à l'association ASP du Gard afin de les aider dans leurs actions et participer aux frais de formation des bénévoles.

➤ **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2019, à l'article 6574.

**Voté à l'unanimité – 9 voix pour.**

### **3/ ORGANISATION DE LA SEMAINE BLEUE**

Goûter de la semaine bleue prévu le jeudi 8 octobre 2020 à 14h30.

Organisation du goûter : M. CŒUR, A. CORAILLER, C. BOISSIN, H. MECHREF, P. CAZALET, P. PAULIN, G. AURILIO.

Pour l'animation du goûter, un spectacle de magie a été retenu.

Des devis ont été demandés auprès des boulangeries et « Douceurs de Mamé »

### **4/ OPERATION BRIOCHE UNAPEI**

Vente des brioches, le vendredi 16 octobre 2020.

Le CCAS décide de maintenir la vente des brioches le 16/10/2020 :

- le matin sur le marché (par M. CŒUR, C. BOISSIN, H. MECHREF, J-C. ANDRE)
- l'après-midi aux écoles (par G. AURILIO, C. BOISSIN, A. CORAILLER)

### **5/ ORGANISATION TELETHON**

Téléthon prévu le 4 et 5 décembre 2020.

Proposition d'un fil conducteur par l'Agglomération du Gard Rhodanien avec un sportif.

Défi : relier les 44 communes de l'agglomération.

Départ le vendredi 04/12/2020 et retour le samedi 05/12/2020.

Composition d'une réunion de préparation, le 1<sup>er</sup> octobre 2020 à 18h30 avec toutes les associations.

### **6/ DIVERS**

Une administrée qui avait un avoir de cantine d'un montant de 29 € a souhaité en faire don au CCAS. Une délibération sera prise lors de la prochaine séance.

Plan canicule :

Appel des personnes vulnérables pour leur signaler la période de forte chaleur.

Le prochain conseil du CCAS sera le 22 octobre 2020 à 18h00.

La séance est levée à 19h26.

Le Président de séance

Philippe GAMARD

